

VIVRE À PORTET

VAP

le mag'

#68

JAN. > MARS. 2026



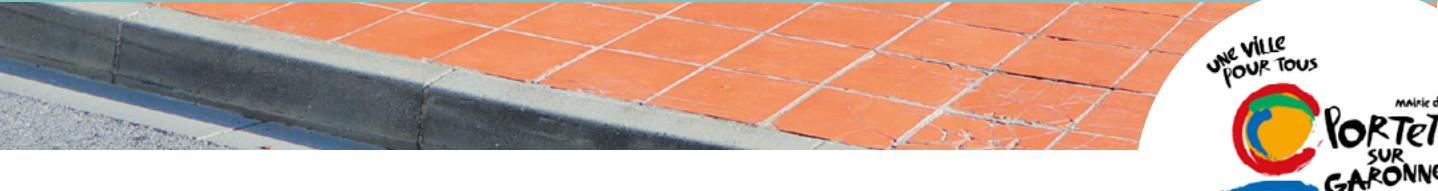
**Très belle
année 2026**

EN BREF
06 Pour voter,
je m'inscris avant
le 6 février

À LA UNE
08 CMJ : Bienvenue
aux nouveaux
conseillers !

GRAND ANGLE
10 L'hiver, la saison
idéale pour entretenir
vos haies

ENTRE NOUS
13 Des séances
de cinéma à la
Maison de Quartier



**CONTACTS UTILES****Mairie**

1, rue de l'Hôtel de Ville - BP 90073
31121 Portet-sur-Garonne Cedex
mairie@portetgaronne.fr

05 61 72 00 15 • Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ainsi que les 1^{er} et 3^{es} samedis de chaque mois de 9h à 12h (hors vacances).

Service Urbanisme et Environnement

Rue de l'Hôtel de Ville • 05 61 16 80 71
Lundi de 9h à 12h ; mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h ; jeudi de 14h à 18h.

Service Emploi

8, rue de l'Hôtel de Ville • 05 34 60 30 20
Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 8h30 à 12h45 ; fermé l'après-midi ; vendredi de 8h30 à 12h45 et de 13h30 à 17h30.

Château de Portet Services Culture et animations urbaines ; Patrimoine

1, rue Robert Saintigny
05 61 76 29 31 • Lundi de 13h30 à 18h ; mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h ; mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h ; vendredi de 13h30 à 17h30. Durant les vacances scolaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h30 ; mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Médiathèque Municipale

Square du 11 novembre 1918
05 61 72 43 00 • Mardi et jeudi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 19h ; vendredi de 15h à 19h et samedi de 9h à 13h. Horaires d'été : mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 13h ; mercredi de 15h à 19h.

Musée de la Mémoire

Allée du Grand Chêne • 05 62 20 18 74
Mercredi et samedi de 14h à 18h.
Visites sur RV pour les groupes.

Services Techniques Municipaux

3, avenue de Palarin • 05 61 72 80 60
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

SUIVEZ-NOUS !

@villeportetsurgaronne

Centre Communal d'Action Sociale

Espace Pierre de Coubertin
1, avenue Pierre de Coubertin
05 61 41 40 80.

Service « Accompagnement social et familial » du C.C.A.S

Maison de Services Publics
2, rue du Rouergue • 05 62 20 03 90
Sans rendez-vous : lundi et jeudi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h • Avec rendez-vous : mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h.

France services

Maison de Services Publics
2, rue du Rouergue
05 61 72 92 29
Sans rendez-vous : lundi et jeudi de 14h à 17h, mardi et vendredi de 9h à 12h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h • Avec rendez-vous : mardi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h.

Domaine Pilotage et Gestion des Moyens Sports - Jeunesse

Espace Pierre de Coubertin
1, avenue Pierre de Coubertin
05 61 41 40 80 • Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

Police Municipale

1 bis, rue Robert Saintigny
05 62 20 28 21 • Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. En dehors des heures d'ouverture : 06 86 16 32 70.

Service Funéraire

Cimetière neuf CN5 : Avenue de la Gare • 05 61 72 92 28 ou 06 75 26 99 24
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h ; vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Déchetterie

Chemin de la plaine des lacs
à Roques-sur-Garonne
05 34 46 30 50.

SIVOM SAGe**Eau/pluvial/assainissement collectif**

Tél : 05 62 20 89 50
En cas d'urgence sur le réseau,
Tél. d'astreinte : 05 32 18 37 17

LES PERMANENCES GRATUITES**Avocat-conseil**

À l'Hôtel de Ville, les 1^{er} et 3^{es} samedis de chaque mois de 9h à 11h (hors vacances scolaires) • Sur RV au 05 61 72 00 15.

Conciliateur de justice

À l'Hôtel de Ville, le 4^e lundi de chaque mois de 9h à 12h • Sur RV au 05 61 72 92 00.

France victimes 31**(service d'aide aux victimes)**

À l'espace Pierre de Coubertin, les 1^{er} et 3^{es} mercredis de chaque mois, de 15h à 18h (hors vacances scolaires).
Sur RV au 05 61 41 40 80.

Assistant social de la CAF

À l'espace Pierre de Coubertin, le jeudi de 9h à 17h • Sur RV au 05 31 48 97 60.

Assistante sociale du service social de la CPAM

À l'espace Pierre de Coubertin, le jeudi matin. Sur RV au 36 46.

Conseillère numérique

À l'espace France services, le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h sur RDV.
Tél : 05 61 72 92 29.

Conseil Mutuelle Santé

À l'Hôtel de Ville, les 22 janvier, 19 février et 19 mars. De 14h à 17h sur RV au 05 61 72 00 15.

INFOS PRATIQUES**Marché semi-nocturne**

Tous les vendredis, profitez du marché semi-nocturne dans le centre du village, de 16h à 20h. Sur les allées du Baron Ritay et sous la halle.

Une cabine photo à votre disposition à la mairie

Pour faciliter vos démarches administratives !
Parfait pour vos photos d'identité conformes aux normes officielles (CNI, passeport, permis de conduire, carte Vitale, etc.). Un nouveau service pratique, rapide et accessible à tous.



 **Accessible aux horaires d'ouverture de la mairie. Paiement en espèces ou par carte.**

SOMMAIRE

04	
Instantanés	
—	
06	
En bref	
—	
08	
À la une	
—	
10	
Grand angle	
—	
12	
Rendez-vous	
—	
13	
Entre nous	
—	
14	
Bon à savoir	
État-civil	
—	
15	
Tribune	
À voté	

Édito

DU MAIRE

AU SEUIL DE CETTE NOUVELLE ANNÉE, JE SOUHAITE ADRESSER À CHACUNE ET CHACUN D'ENTRE VOUS MES VOEUX LES PLUS SINCÈRES DE SANTÉ ET DE RÉUSSITE, POUR VOUS-MÊMES ET POUR CELLES ET CEUX QUI VOUS SONT CHERS.

Les dernières semaines de l'année écoulée ont une nouvelle fois rappelé combien Portet est une ville vivante et attachée aux temps de rencontre. Les différents marchés de Noël ont rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse et festive, mettant à l'honneur le savoir-faire des artisans et de nos commerçants. Les spectacles de magie proposés aux plus jeunes ont illuminé leurs regards et nourri leur imaginaire, et notre traditionnel repas des aînés a offert un beau moment de convivialité.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux, les associations, les bénévoles et tous les partenaires qui, par leur engagement et leur disponibilité, rendent ces moments possibles tout au long de l'année.

Leur action quotidienne est précieuse et contribue concrètement à la qualité de vie dans notre commune.

Dans ce nouveau Vivre à Portet, vous trouverez plusieurs informations pratiques, notamment sur le recensement citoyen ainsi que sur les démarches à effectuer pour les inscriptions scolaires.

Vous y trouverez également un rappel concernant l'entretien des haies. La période qui s'ouvre est propice à ces travaux car elle permet de respecter les cycles naturels, et notamment les périodes de nidification.

Je vous souhaite une très belle année 2026.

Thierry Suaud,

Maire et Conseiller
départemental

Octobre rose

EN OCTOBRE, PORTET A VU UNE NOUVELLE FOIS LA VIE EN ROSE.

CETTE ANNÉE, GRÂCE À LA MOBILISATION ET LA GÉNÉROSITÉ DES PORTÉSIENS 3 645 € ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS EN FAVEUR DE LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER DU SEIN. BRAVO !



Halloween à Portet

Pour Halloween, la Ville avait concocté pour petits et grands un programme à la fois mystérieux et amusant. Animation frissonnante au marché semi-nocturne, chasse aux fantômes immersive et palpitante au Château de Portet, lectures ensorcelées à la Médiathèque... Autant d'animations pensées pour provoquer de doux frissons, toujours dans la bonne humeur !



7^e semaine du handicap

En novembre, à l'occasion de sa 7^e semaine du handicap, la Ville s'est mobilisée pour sensibiliser les Portésiens et promouvoir l'inclusion sous toutes ses formes. Parmi les temps forts : les médiations scolaires autour de l'exposition « Autistement vôtre » au Château de Portet, des initiations aux handisports dans les écoles, un match d'exhibition de handi-handball ou encore la conférence animée par Alsina à la médiathèque.

Magie et héros pour le Noël des petits Portésiens

Le 13 décembre, 605 petits Portésiens et leurs familles ont été transportés dans un univers magique à l'occasion du spectacle de Noël offert par la Ville. Magie, illusions, gags, danse et héros emblématiques ont animé la scène du Confluent, pour un après-midi festif et féérique.



ET AUSSI...

1 COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Les tout nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes ont démarré leur mandat avec leur première cérémonie officielle, le 11 novembre dernier. À leurs côtés de nombreux Portésiens étaient présents pour honorer la mémoire de tous les soldats morts pour la France.

2 LE CLUB J À LA RENCONTRE DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

La Maison de Quartier du Récébédou se transforme parfois en lieu de fabrique où les artistes peuvent créer et répéter leur spectacle avant de le jouer devant un public. Durant les vacances d'automne, elle a accueilli une compagnie en résidence pour la création de son spectacle « *En quête sentimentale* ». À cette occasion, les jeunes du Club J ont pu rencontrer Jean-Charles Torres, auteur de la pièce, et Gilles Lacoste, metteur en scène et comédien, découvrant ainsi le processus de mise en scène et les coulisses du spectacle vivant. La représentation de sortie de résidence aura lieu à Portet le 14 février prochain.



1



2



3



3 JOYEUSES FÊTES !

Fin novembre, plus de 380 seniors portésiens ont investi la salle du Confluent pour un repas festif et dansant, fidèle au traditionnel Repas des Aînés. Quant à ceux qui avaient choisi de ne pas y participer, ils ont reçu quelques jours plus tard un colis gourmand offert par la mairie pour célébrer les fêtes.

4 NOËL DANS LES ÉCOLES

La magie des fêtes s'est ensuite poursuivie dans les écoles avec la traditionnelle distribution de livres offerts par la mairie à toutes les classes des écoles de la commune.



4

Pour voter, je m'inscris avant le 6 février



Les prochaines élections municipales se déroulent les 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Vous avez jusqu'au vendredi 6 février 2026 (ou jusqu'au 4 février en ligne).

COMMENT ?

- Rendez-vous en mairie aux horaires et jours d'ouverture, avec les pièces exigées.
- Ou en ligne via le site www.service-public.fr.
- Ou par voie postale en envoyant un courrier à la mairie avec le formulaire Cerfa correspondant dûment complété (disponible sur le site de la ville, en mairie ou sur service-public.fr) et une copie des pièces justificatives exigées.

Une carte d'électeur sera envoyée à votre domicile quelques jours avant le scrutin.

QUELLES PIÈCES JUSTIFICATIVES FAUT-IL FOURNIR ?

Vous devez fournir une pièce d'identité en cours de validité, ou périmée depuis moins de cinq ans, et un justificatif de domicile de moins de trois mois pour cette démarche.

Vérifiez votre inscription et votre bureau sur service-public.fr. Votre carte électorale n'est pas obligatoire pour voter : un titre d'identité officiel avec photo (type carte d'identité, passeport, permis de conduire...) suffit.



www.portetgaronne.fr

(Rubrique « Mes démarches > Citoyenneté »)

NE RESTEZ PAS ISOLÉS

PLAN GRAND FROID

Vous êtes, ou connaissez, une personne de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap vivant seule ? Inscrivez-vous ou faites-vous inscrire par l'un de vos proches sur le registre d'alerte du C.C.A.S. Une démarche simple et gratuite qui permet d'être contacté, accompagné et aidé en cas de grand ou très grand froid.



CCAS - Espace Pierre de Coubertin
Tél : 05 61 41 40 80.



RUCHER PORTÉSIEN

DIGITAL CLEAN UP DAY

Le 21 mars prochain, le Rucher Portésien, tiers-lieu municipal, participera à la 7^e édition du Digital Clean Up Day. Associations et entreprises sont invitées à participer à un atelier pour apprendre à réduire l'empreinte environnementale de leurs usages numériques. Au programme : sensibilisation, tri, nettoyage des données et découverte de bonnes pratiques simples pour un numérique plus responsable.



Atelier gratuit de 8h30 à 10h30.

Inscription obligatoire au 05 61 72 92 07 ou lerucher@portetgaronne.fr

COURS « OASIS »



La concertation se poursuit dans les écoles

Dans le cadre de son programme d'amélioration du confort d'été des écoles, la Ville transforme progressivement les cours de récréation pour les rendre plus fraîches, plus végétales et adaptées aux enjeux climatiques.

Après Marguerite Picart, puis Clairfont et Jean Jaurès, la commune a lancé cet automne une nouvelle série de rencontres participatives au sein des écoles Clairfont et Jean Jaurès.

Enseignants, équipes périscolaires et élèves ont été invités à analyser leurs cours : espaces délaissés, zones de jeux, circulation,... Autour de plans, chacun a pu partager son regard et ses usages. Autant d'éléments de pistes qui participent à la conception des prochaines cours de récréation.

PROPRETÉ ET INCIVILITÉS



UN DÉFI Quotidien

Chaque jour, les agents municipaux veillent à la tranquillité et la salubrité de nos rues, malgré les incivilités auxquelles ils sont régulièrement confrontés. La participation de tous est indispensable pour maintenir notre ville propre et agréable.

Les déchets à la poubelle, pas sur le trottoir.

En 2025, la Ville a recensé 319 dépôts sauvages, des incivilités qui mobilisent de nombreuses heures d'intervention et coûtent plus de 15 000 € à la collectivité. Pourtant, des solutions existent : la Ville organise chaque mois une collecte des encombrants (sur inscription), des bornes d'apport volontaire pour les cartons sont réparties dans toute la commune, et le Muretain Agglo assure la collecte des ordures ménagères une fois par semaine dans tous les quartiers.

La propreté de l'espace public dépend aussi des gestes quotidiens. Les déchets ne doivent pas être abandonnés sur la voie publique, alors que près de 144 corbeilles sont réparties sur la commune.

COMBIEN PEUVENT COÛTER CES INCIVILITÉS ?

Dépôt sauvage : amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Un tarif de collecte de 300 €, en plus de la sanction pénale, peut être appliqué à tous ceux qui se débarrassent de leurs ordures en pleine nature. Ce montant pourra monter jusqu'à 600 € lors de la présence de gravats et même 6 000 € pour des déchets toxiques ou amiantés.



Mégot jeté : 135 €.

Un seul mégot jeté au sol peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau !

Graffiti : jusqu'à 3 750 € d'amende.

À cette somme peut s'ajouter une peine de travaux d'intérêt général.

LE POINT SUR ...

LES TRAVAUX EN VILLE

REV3 TRANSITOIRE



Les travaux de la voie verte le long de l'avenue de Palarin sont achevés. Un chaukidou a aussi été aménagé avenue de la Gare, jusqu'au passage à niveau, complétant ainsi le dispositif. Ces aménagements permettront de rejoindre le tracé provisoire du REV 3. Ils seront prolongés par de nouveaux travaux, qui devraient débuter ce début d'année, le long de la voie ferrée, entre Le Cours des Halles et l'avenue de la Gare.

Le Réseau Express Vélo REV 3, porté par le Conseil départemental, prévoit de relier en 2026 les communes de Muret, Roques, Portet et Toulouse.

TRANSFERT DES EFFLUENTS

Des travaux souterrains menés par un micro-tunnelier débuteront en janvier pour franchir l'A64 et la voie ferrée, dans le cadre du transfert des effluents vers la station d'épuration de Cugnaux et de la future conduite de rejet en Garonne. Durant cette phase, l'accès piéton et cyclable au passage à niveau de l'ancienne route de Francazal sera fermé.

À VENIR EN JANVIER AUSSI

Les plantations aux abords du carrefour Jean Jaurès-route d'Espagne-av. Palarin.

Recensement de la population

La campagne de recensement de la population, organisée par l'INSEE, démarre le 15 janvier. Jusqu'au 14 février 2026, 18 agents recenseurs passeront dans tous les foyers portéziens. Ils seront munis d'une carte signée par le Maire, certifiant qu'ils sont bien mandatés par la Ville pour se rendre à votre domicile et vous expliquer la démarche et les modalités du recensement.

Le recensement est obligatoire. Les informations qui seront recueillies et traitées anonymement permettent de connaître les besoins du territoire (transports, logements, écoles, établissements de santé, etc.) et de construire son avenir en fonction des données démographiques officielles.

Simple et efficace, vous pouvez aussi y répondre en ligne. L'agent vous remettra des identifiants de connexion pour accéder au site le-recensement-et-moi.fr.



+ d'infos auprès de la mairie.
Tél : 05 61 72 00 15.



**ATTENTION AUX ARNAQUES !
CESTE DÉMARCHE EST GRATUITE.
NE RÉPONDEZ PAS AUX SITES FRAUDULEUX
QUI VOUS RÉCLAMENT DE L'ARGENT.**

BIENVENUE AUX *NOUVEAUX CONSEILLERS !*

Le 11 novembre dernier s'est tenue l'installation officielle du nouveau Conseil Municipal des Jeunes de Portet. Onze volontaires, élus par leurs camarades, endosseront désormais le rôle de jeunes conseillers pour deux ans, avec une mission : imaginer et porter des projets qui parlent à la jeunesse... et profitent à toute la ville.

Organisés en commissions thématiques - environnement, sport, culture, solidarité, ainsi que la toute nouvelle commission « devoir de mémoire » - les jeunes élus vont désormais réfléchir, débattre et construire des projets d'intérêt général aux côtés des services municipaux et de leurs aînés du Conseil Municipal. Ils ont déjà tenu leurs premières réunions, au cours desquelles ils ont commencé à partager leurs envies et à imaginer des actions concrètes pour « faire bouger la ville ». Parmi les premières pistes évoquées figurent des animations destinées aux personnes âgées ainsi que des initiatives pour lutter contre l'isolement. Les jeunes élus participent par ailleurs aux cérémonies commémoratives organisées par la Ville, affirmant pleinement leur engagement citoyen.

Imaginatifs et déjà très investis, les onze conseillers n'ont qu'une envie : agir concrètement pour leur commune.



▲ *Les 11 nouveaux conseillers municipaux 2025-27 :
ADOLPHE SOURY Adèle - BLOUËT Victor - BRITO Ness
DE JOLY PAWELSKI Léon - GROSLIERE Israë - LAFOND Karolina
MOLINIER Léo - MAULET Yann - POIRET Louis - TOUBOULIC Laury
et GIRARD Elsa.*

MOBILITÉ

Le schéma directeur des mobilités actives poursuit sa construction collective

La construction du futur schéma directeur des mobilités actives se poursuit à Portet. Le 12 novembre dernier, une nouvelle rencontre du groupe citoyen et associatif associé au projet - et créé il y a un an - a permis d'échanger autour de l'état des lieux réalisé à l'échelle de la ville en matière de mobilités actives.



Autour de la table : le Conseil Municipal des Jeunes, le Conseil des Sages, les associations (2P2R, FCPE, Handi Portet, associations de quartier), ainsi que des habitants engagés sur ces sujets.

Pour rappel, après les premiers constats partagés – l'essor et la diversification des modes actifs (vélo et vélo électrique, trottinette), la multiplication des conflits d'usages, une réglementation parfois mal maîtrisée et un réseau cyclable structurant solide mais présentant quelques discontinuités dans les liaisons vers les quartiers - un diagnostic collaboratif a été établi, à partir des remontées du terrain.



Ce travail partagé a mis en évidence les améliorations à engager et à organiser dans le temps. Des scénarios sur tous les quartiers ont été également débattus lors de 4 ateliers.

Les premières actions ont été engagées. Elles portent principalement sur l'amélioration de la signalétique pour mieux clarifier les usages, la mise en place de nouveaux marquages au sol, ainsi que sur quelques interventions légères de voirie.

À l'issue de ces échanges et réflexions, il est apparu que des études complémentaires seront nécessaires pour assurer une cohérence globale des aménagements futurs, renforcer la sécurité des usages et répondre au plus près aux besoins des usagers.

RENTRÉE 2026

QUAND INScrire VOTRE ENFANT À L'ÉCOLE ?

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2026 auront lieu du 12 janvier au 13 février 2026. Cela concerne les enfants qui entrent en petite section de maternelle (enfants nés en 2023), ceux qui entrent en CP et ceux qui changent d'école. Les inscriptions se font en ligne sur l'Espace Famille accessible via www.portetgaronne.fr.

Attention, pour les cas particuliers, s'adresser obligatoirement au préalable au service des affaires scolaires. Tél. 05 61 72 00 15.



Si vous n'êtes pas encore utilisateur de l'Espace Famille, rapprochez-vous des services municipaux à l'Espace Pierre de Coubertin pour créer votre compte personnel. Tél : 05 61 41 40 80.

L'hiver, la saison idéale pour entretenir vos haies

Avec l'hiver, la nature se met au repos... mais c'est aussi le moment idéal pour préparer vos extérieurs. Que vous envisagiez de tailler vos arbustes, de planter une haie, ou simplement d'entretenir votre jardin, c'est la saison la plus adaptée pour réaliser ces travaux avant le printemps. En effet, pour ne pas perturber la période de reproduction et de nidification des oiseaux, il est fortement recommandé de tailler vos haies avant la mi-mars.

Taille des haies : une obligation citoyenne

Les arbustes et haies des propriétés privées qui bordent les voies publiques peuvent se révéler dangereux pour la sécurité des piétons et véhicules. Chaque habitant est responsable de l'entretien de ses haies. Il est important de les tailler régulièrement, à l'aplomb du domaine public et leur hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres. Aucune branche ne doit dépasser de votre clôture sur la rue. À l'approche d'un carrefour ou d'un virage, assurez-vous que la végétation ne gêne pas la visibilité.

En cas de dommage, votre responsabilité pénale peut être engagée. Vous vous exposez aussi à une amende de 5^e classe de 1 500 € (3 000 € en cas de récidive). À noter qu'après une mise en demeure sans résultat, la mairie peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage (article L.2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales). Dans ce cas, les frais afférents aux opérations sont à la charge des propriétaires négligents.



Tailler sa haie à la bonne période

La meilleure période pour faire une coupe des haies se situe entre les mois de septembre et février car vous assurez la montée de la sève, une belle poussée printanière, et les oiseaux nicheurs et autres petits mammifères vivant au pied des haies. Évitez surtout une taille entre mars et août, période de nidification des oiseaux. La Ligue de Protection des Oiseaux et l'Office Français de la Biodiversité recommandent d'effectuer vos tailles importantes avant mi-mars, pour préserver la faune locale.

ATTENTION !



En cas de destruction de nids, œufs ou jeunes oiseaux d'espèces protégées, même involontairement, le particulier peut être poursuivi et encourir jusqu'à 3 ans de prison et 150 000 € d'amende (article L.415-3 du Code de l'environnement).

Des interventions restent possibles dans certains cas urgents : votre haie menace la sécurité routière et nécessite une taille immédiate, votre arbuste est un risque pour les personnes.



▲ Des haies bien taillées, c'est plus de sécurité pour les piétons



▲ Des haies entretenue, c'est un cadre de vie plus agréable pour tous.

Bonnes pratiques !

Vous souhaitez planter un arbre sur votre terrain ? Des règles bien précises sont à respecter. Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la limite de votre propriété. En dessous de 2 mètres de hauteur, la distance minimale est de 0,5 mètre. La distance se mesure à partir du milieu du tronc.

Le petit plus : privilégiez les espèces locales, naturellement plus résistantes et favorables à la biodiversité. Optez également pour des plantes adaptées au climat toulousain et aux évolutions liées au changement climatique. Pour faire les bons choix, n'hésitez pas à consulter la palette végétale du Plan Local d'Urbanisme de la Ville, disponible sur le site de la ville.

Pensons nature !

La taille des haies et des arbustes génère parfois une grande quantité de déchets verts... qui peuvent devenir de précieuses ressources pour votre jardin. Une fois broyées, les branches se transforment en paillis idéal pour protéger le sol, retenir l'humidité et limiter les mauvaises herbes. Les résidus feuillus, eux, trouvent toute leur utilité au compost, où ils se mêlent aux déchets de cuisine pour former un amendement naturel et riche. Une manière simple et durable de valoriser chaque coupe.



UN TROTTOIR DÉGAGÉ, UNE HAIE BIEN TAILLÉE, UNE PLANTATION RESPECTUEUSE DU VOISINAGE : AUTANT DE GESTES SIMPLES QUI RENFORCENT LE VIVRE ENSEMBLE DE LA COMMUNE.

Une collecte des déchets verts à votre service

Évitez surtout le brûlage des déchets verts, c'est interdit ! D'autant plus que la Ville propose un service de collecte des déchets verts, à raison d'un passage dans toutes les rues de la ville, 3 ou 4 semaines dans le mois. Le calendrier de collecte 2026 quartier par quartier a été distribué dans les boîtes aux lettres en décembre. Il est aussi disponible sur le site de la ville.



Consultez le calendrier 2026 en scannant le QR-code

NUISANCES SONORES

Mais attention, pensez aussi à vos voisins lors de vos travaux de jardinage. Pour rappel, des horaires précis encadrent ces activités afin de préserver la qualité de vie de tous. L'utilisation d'appareils bruyants tels que les tondeuses, les motoculteurs, les tronçonneuses, les scies... est autorisée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Coups de cœur pour tous les publics

À partir de janvier, la Ville dévoile une nouvelle programmation culturelle destinée à satisfaire tous les appétits.



Expositions, concerts, spectacles engagés ou simples instants de détente, il y en aura pour tous les goûts. Parmi les rendez-vous marquants, la **Nuit de la lecture, le 22 janvier à 20h30**, avec le spectacle « *Un jour pourtant l'air n'était plus le même* ». Une création originale qui plongera les spectateurs dans un univers poétique autant que cruel, dans celui de la Zone des années 1950, celle des laissés pour compte. Un théâtre intense et profondément humain présenté à la Maison du Temps Libre.

Côté musique, la programmation n'est pas en reste. **Le duo Daïs**, composé de Susan Edward au violoncelle et de Nicolas Thévenin à la basse acoustique, proposera un concert d'hiver à la croisée des mondes, mêlant la liberté du jazz aux sonorités baroques. Le **13 février à 20h30**.

En mars, place à l'humour avec les **jeunes talents du Printemps du Rire** qui investiront la scène de la salle du Confluent le **samedi 14 mars à 20h30**. Plus pétillants que jamais, ces women/men show réuniront une nouvelle fournée d'humoristes talentueux. Une soirée à ne pas manquer pour découvrir les grands noms de l'humour de demain !

Les enfants ont aussi droit à un joli programme. En plus des « *Rendez-vous contes* » proposés par la médiathèque, les enfants pourront découvrir « *The Bear* », un ciné-concert familial mélangeant poésie, humour et amitié, le tout porté par la voix douce et chaleureuse du duo Oco, le **mercredi 4 mars à 15h30** à la Maison de Quartier.

ANIMATION



SOIRÉE DE CARNAVAL, LE 20 FÉVRIER

Petits et grands, sortez vos plus beaux costumes, chapeaux et accessoires colorés et rejoignez la salle du Confluent pour une soirée festive et musicale.



À 20h. Entrée gratuite.
Buvette sur place.



Pour ne rien manquer de l'actualité culturelle de la ville,
abonnez-vous à la newsletter culturelle sur www.portetgaronne.fr



MÉDIATHÈQUE
FRANÇOIS PERALDI

ENVIE DE JOUER ?

Avis aux petits stratèges, amateurs de défis ou simples curieux ! La médiathèque municipale vous propose les 6 mars et le 29 avril un après-midi spécial jeux de société. Que vous veniez en famille, entre amis, ou en solo, il y aura forcément une partie qui vous tendra la main. Des classiques indémodables aux nouveautés ludiques, l'association Homo Ludens a concocté une sélection pour tous les goûts.

 De 15h à 17h30. Gratuit.
À partir de 5 ans.
Inscription obligatoire
au 05 61 72 43 00.



À NOTER AUSSI !

Ciné-Débat « *Dieu peut se défendre tout seul* », le 7 janvier à 20h

Expo « *La paix dans le monde* », du 10 janvier au 28 mars

Expo « *Sortir du cadre* », du 19 janvier au 7 mars

Rendez-vous contes les enfants, les 4 février et 14 mars

Bal musette, les 12 février et 12 mars

Théâtre « *En quête sentimentale* », le 14 février à 20h30

Concert « *Printemps des Chœurs* », le 21 mars à 20h30

Chorale Crescendo, le 27 mars à 20h30

CINÉ À PORTET DE TOUS

Des séances de cinéma à la Maison de Quartier

Née à l'initiative du Conseil des Sages de la ville, l'association *Ciné à Portet de tous*, est un collectif entièrement dédié au cinéma de proximité. Forte de plus 60 adhérents, dont 30 bénévoles actifs, l'équipe s'organise depuis plusieurs mois avec énergie pour faire vivre ce nouveau rendez-vous mensuel.

« *Notre ambition est simple : offrir un cinéma convivial, accessible à tous, juste à deux pas de chez soi* », résume Marc Lambert, Président de l'association. Depuis décembre, chaque mois, le public est invité à la salle Angèle Del Rio Bettini, à la Maison de Quartier du Récébédou, pour un week-end de projections du vendredi au dimanche, comprenant trois films. « *Trois univers pour toucher tous les publics : art et essai, grand public et jeunesse. Un format pensé pour créer du lien et encourager les sorties familiales* » ajoute-t-il.

Derrière ce nouveau rendez-vous, une équipe de passionnés qui assure elle-même l'ensemble du fonctionnement : la programmation, la billetterie, la gestion technique des projections et la communication. Pour proposer des films récents et variés, l'association s'appuie sur un partenariat avec Cinéfol 31, réseau associatif reconnu pour la diffusion cinématographique. « *Ce partenariat nous permet d'élargir nos choix et de proposer de vraies découvertes au public* ».

Pour ne rien manquer des prochains rendez-vous, la programmation est à retrouver sur portet-cine.fr.



À L'AFFICHE BIENTÔT

« *La Voix de Hind Rajab* »
en VO, le 30 janvier à 20h30

« *Avatar : de feu et de cendres* »,
le 31 janvier à 20h

« *Arco* », à partir de 8 ans (AD),
le 1^{er} février à 16h

« *Les aigles de la République* »
en VO, le 27 février à 20h30

« *L'incroyable femme des neiges* »,
le 28 février à 20h30

« *Zootopie 2* », à partir de 6 ans,
le 1^{er} mars à 16h



TARIFS

Normal : 7€ - Réduit (adhérent, étudiant, senior) : 5€

Super-Réduit (enfant, RSA, AAH, demandeur d'emploi) : 4€

ENTRONS DANS LA DANSE !

Cette saison, l'association Evidanse Portet vous invite à « *Entrer dans la danse* » lors d'un événement en deux actes. Premier temps fort, le **7 février à 20h30**, avec un show à la salle Angèle del Rio Bettini réunissant les danseurs de l'association, les artistes Salima Nouidé et Margaux Deligne, ainsi que Sphaera, la création de Charlène Convers et les danseurs du Toulouse Danse Formation. Un bord de scène offrira ensuite aux spectateurs, petits et grands, un moment d'échange privilégié avec les artistes.

Deuxième acte, le **21 mars à 20h30**, à la salle du Confluent. Le groupe La Roulotte - Le trad' qui dépose y fera souffler un vent de printemps avec un bal festif irrésistible. Au programme : des danses traditionnelles à partager - farandoles, valses, polkas, scottishs - pour le simple plaisir de virevolter ensemble.



Gratuit et ouvert à tous

ACTE 1. - Réservations conseillée sur www.helloasso.com > evidanse-portet

ACTE 2. Buvette et crêpes proposées par la FCPE Collège & La Cambuse.



POLLENS EN OCCITANIE

DEVENEZ ACTEUR DE SA PRÉVISION

Une personne sur quatre est allergique aux pollens. Afin de prévenir le plus tôt possible les personnes allergiques, Atmo Occitanie, en partenariat avec l'ARS Occitanie, a lancé au printemps dernier un nouvel outil destiné à des milliers de personnes : la prévision quotidienne des expositions aux pollens allergisants.

Une carte régionale de la qualité de l'air, mise à jour quotidiennement et incluant les données sur la présence (ou non) des pollens dans chaque département, est désormais accessible gratuitement sur le site www.atmo-occitanie.org.

Et pour mieux comprendre, compléter et anticiper les périodes de pollinisation des végétaux allergisants, Atmo Occitanie, en collaboration avec Pl@ntNet, recrute aussi des observateurs des floraisons en Occitanie. L'objectif est de constituer une base d'observations géolocalisées et datées des plantes allergisantes. Les données récoltées en temps réel via cet observatoire des floraisons permettront à Atmo Occitanie de caler un modèle phénologique (calendrier des apparitions des pollens dans l'air) pour prévoir les périodes de libération des pollens dans l'air, améliorant ainsi les prévisions des risques allergiques pour les populations sensibles.



Inscrivez-vous directement à la prévision pollen quotidienne :
atmo-occitanie.org/inscription-aux-listes-de-diffusion

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCE

Uli GIRARDON, né le 07/07
 Liam REYMOND, né le 31/07
 Emma GIRABANCAS, née le 22/09
 Abrar SAADA GUETTAF, née le 21/10

MARIAGE

Alain TACHÉ et Philippe JEAN, le 26/09
 Christophe RENARD et Lila GARGOWITCH, le 18/10
 Enguerran BOISSIER et Fanny PRIN, le 25/10
 Mohammed GHOMARI et Yasmina GHAMMOURI, le 15/11
 Sublime NDENGUE et Gygy ILUNGA NDALAMBA, le 22/11
 Nabil ALHASRI et Aaliyah AUGER, le 22/11

PACS

Franky CLARY et N'Sira KEÏTA, le 04/11
 Loïc LEVEQUE et Gwenaëlle COLL, le 12/11
 Benjamin OSTAPCHOUK et Nelly FOURCADE, le 24/11
 Oussama ZITOUNI et Amandine LAPLACE, le 24/11

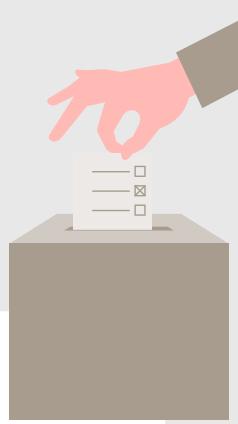
DÉCÉS

Laurence QUARANTA, le 14/09
 Patrick CABRERA, le 15/09
 Pierre RODRIGUEZ, le 16/09
 Marie PROUDHOM, le 17/09
 Nadine LUINI, le 25/09
 Jean CHAUMET, le 30/09
 Louis HYPERT, le 05/10
 Gilbert DIAZ, le 13/10
 Marie CHARRY, le 17/10
 Henri BAYOD, le 18/10
 Marie-Chantal OLLIER, le 20/10
 Jean PAPIN, le 22/10
 Manuel ESTEVES, le 22/10
 Marcel BONARDEL, le 26/10
 Jean-Claude LAVILLA, le 26/10
 Emile BOULET, le 31/10
 Serge GUIGNARD, le 04/11
 Huguette PANISSARD, le 06/11
 Anne-Marie VALLERY, le 08/11
 Pierre DARRAX, le 11/11
 Lucienne OZIOULS, le 12/11
 Roger LAMBERT, le 13/11
 Marcelle MARICHAL, le 15/11
 Claude FURET, le 18/11
 André COULAUD, le 20/11
 Monique PÉRÈS, le 22/11
 Daniel BRETON, le 24/11

TRIBUNE

En raison de la période pré-électorale précédant les élections municipales de mars 2026, la publication des tribunes politiques est suspendue.

A VOTÉ



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025 (EXTRAITS)

- *Vœu pour soutenir nos petites lignes régionales. Vote : unanimous*
- *Attribution d'une subvention exceptionnelle au fonds de solidarité en faveur des communes Audoises sinistrées. Vote : unanimous*
- *Cession Lots 8,9, 10 et 11 de la copropriété Le Récébédou - Centre Jacques Brel. Vote : unanimous*
- *Approbation modification n°2 du Règlement Local de Publicité. Vote : unanimous*
- *Convention avec le collège Jules Vallès pour la poursuite d'un Accueil de Loisirs Associé au Collège A.L.A.C - Année 2025/2026. Vote : unanimous*
- *Conventions avec le collège Jules Vallès et les écoles élémentaires pour le dispositif C.L.A.S - Année 2025/2026. Vote : unanimous*

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2025 (EXTRAITS)

- *Gratuité de la mise à disposition des salles communales dans le cadre des élections municipales 2026. Vote : unanimous*
- *Avis de l'Etude Cohérence Urbanisme - Mobilités Sud-Ouest Toulousain - Secteur Francazal élargi. Vote : unanimous*
- *Convention pré-opérationnelle entre l'EPF Occitanie, le Muretain Agglo et la commune de Portet - Site Ferrié-Palarin - Opération aménagement à dominante de logements. Vote : unanimous*
- *Conventions avec les Lycées Jean-Pierre Vernant de Pins-Justaret et Henri Matisse de Cugnaux pour le dispositif C.L.A.S. 2025/2026. Vote : unanimous*
- *Règlement Intérieur des dispositifs jeunesse. Vote : unanimous*
- *Demande de subventions pour le projet de création d'un parcours de mémoire à Portet. Vote : unanimous*

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025 (EXTRAITS)

- *Dérogation au travail dimanches et jours fériés - Ouverture des commerces de détail pour 2026. Vote : unanimous*
- *Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'eau potable SIVOM SAGe. Vote : unanimous*
- *Mise en place du dispositif d'aide aux propriétaires privés d'immeubles pour l'effacement d'inscriptions haineuses, injurieuses ou de commerce illicite. Vote : unanimous*
- *Avenant à la convention de partenariat Portet / CITIZ concernant le service d'autopartage en boucle sur le territoire de Portet. Vote : unanimous*
- *Renouvellement de la convention de mise à disposition de services avec le Muretain pour l'exercice de la compétence voirie 2026. Vote : unanimous*

CA DU C.C.A.S DU 2 OCTOBRE 2025 (EXTRAITS)

- *Convention de prestations de services et d'utilisation précaire de locaux entre la commune de Portet et le Centre Communal d'Action Sociale de la commune. Vote : unanimous*

CA DU C.C.A.S DU 27 NOVEMBRE 2025 (EXTRAITS)

- *Approbation du PV de transfert du SAAD au SIAS Escaliv au 01.01.2025 suite à l'adhésion de la ville. Vote : unanimous*
- *Adhésion au service contrat groupe assurance statutaire 2026-2029 du CDG31. Vote : unanimous*



Consultez toutes les délibérations sur www.portetgaronne.fr

LA VILLE À SAISI

► Le Préfet de Haute-Garonne pour prévenir les occupations illicites de terrain par les gens du voyage.



2026
MEILLEURS VŒUX